

**TRAIT D'UNION CASTELTHÉBALDAIS**



# RETOUR EN IMAGES



Nouvel aménagement du giratoire du Moulin Chupin par le Service Espaces Verts



Départ à la retraite de Marc Pénisson et Anne L'Hommelet, Ecole Marcel Canonnet - Le 29 juin 2012



Rénovation du Calvaire municipal de la rue Abbé Ménardeau



Forum des associations - 1<sup>er</sup> septembre 2012



Les journées du Patrimoine  
15 et 16 septembre 2012



Lors des journées du Patrimoine, remise de la médaille de ville au Président de l'association de généalogie vertavienne pour son travail et celui des bénévoles sur les tables d'état civil.

## → PERMANENCES DES ÉLUS

- **Le maire : Jean-Paul Loyer**  
*Affaires générales*  
tous les jours sur rendez-vous
- **1<sup>er</sup> adjoint : Philippe Allier**  
*Urbanisme, finances*  
mercredi matin sur rendez-vous.
- **2<sup>ème</sup> adjoint : Alain Blaise**  
*Affaires scolaires et périscolaires*  
samedi de 9h30 à 11h sur rendez-vous.
- **3<sup>ème</sup> adjoint : Michel Douillard**  
*Voirie, bâtiment, assainissement*  
lundi de 14h à 16 h sur rendez-vous.
- **4<sup>ème</sup> adjointe : Jacqueline Levesque**  
*Affaires sociales et communication*  
mardi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous.
- **5<sup>ème</sup> adjoint : Michel Moreau**  
*Vie associative, sport et culture*  
mercredi de 15h à 17h30 sur rendez-vous.

## → HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi	8h30/12h	13h30/17h30
Mardi	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Mer.	8h30/12h30	14h/17h30
Jeudi	8h30/12h	13h30/17h30
Ven.	8h30/12h	Fermé au public l'après-midi
Sam.	9h/11h30	Permanence de l'état-civil

☎ 02 40 06 53 18

E-mail : [mairie.chateau-thebaud@orange.fr](mailto:mairie.chateau-thebaud@orange.fr)  
Site internet : [www.chateau-thebaud.fr](http://www.chateau-thebaud.fr)

## → GARDES DE NUIT ET WEEK-END

Médecins et ambulances	☎ 15
Gendarmerie	☎ 17
Pharmacie de garde	☎ 3237



Voici maintenant quelques semaines les enfants ont repris le chemin de l'école. L'effectif des deux établissements reste stable.

La rentrée fut celle du monde associatif par le forum du 1<sup>er</sup> septembre et celle de la commission recherches pour l'organisation des journées du patrimoine du 15 et 16 septembre.

Dans quelques jours ce sera le tour des journées commerciales les 20 et 21 octobre et de la semaine de l'intergénération organisée par la communauté de communes Sèvre Maine Goulaine.

La rentrée c'est aussi notre projet bibliothèque. Celui ci va pouvoir avancer grâce aux travaux de l'architecte choisi en juillet. Il s'agit du cabinet Moebius Architectes.

Actuellement le groupe de travail constitué pour ce projet étudie l'aménagement du presbytère et de l'espace qui l'entoure. Le rez-de-chaussée accueillera la bibliothèque. L'étage sera aménagé en logements.

Le jardin sera mis en valeur par le service espaces verts.

Suivra une étude d'aménagement du quartier « presbytère, rue du Grand Clos » afin de prévoir l'avenir de ce secteur.

Les travaux de la bibliothèque devraient débiter au printemps 2013 pour une mise en service en novembre. Son transfert vers le presbytère permettra à l'Espace Jeunes de s'installer définitivement au Moulin Chupin.

*Le Maire, Jean-Paul LOYER*

Directeur de la publication : Jean-Paul Loyer  
Responsable de la communication : Jacqueline Levesque  
Nombre d'exemplaires : 1 300.  
Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2012



Conception et impression :  
IMPRIMERIE 2000 Vieilleville

Tél. 02 51 31 08 40  
La couverture du bulletin est imprimée avec des encres végétales sur papier non chloré et l'intérieur sur papier 100% recyclé.  
L'IMPRIMERIE 2000 respecte l'environnement et est labellisée IMPRIM'VERT.



Afin d'être au plus près de vos attentes, vous trouverez dans cette édition une enquête de satisfaction concernant notre bulletin municipal, merci de nous la retourner en mairie avant le 30 novembre 2012.  
**Nous comptons sur votre participation !**

# Dates à retenir

- ✓ **Concours «Fleurs et paysages»**  
**Vendredi 26 octobre 2012** - Salle des Arcades
- ✓ **Concours cantonal «Fleurs et paysages»**  
**Vendredi 9 novembre 2012** - Espace Bois Joli
- ✓ **Repas des Aînés**  
**Samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012** - Espace Bois Joli
- ✓ **Vœux du Maire**  
**Vendredi 4 janvier 2013** - Espace Bois Joli

# Sommaire

## La Vie Municipale - page 2 à 12

- Compte rendus des Conseils municipaux
- Dates à retenir
- La commission Archives
- Interviews
- Combien ça coûte ?
- Enfance Jeunesse
- Travaux
- Cimetières
- Zones humides
- Divers

## La Vie scolaire - page 13

- Ecole Marcel Canonnet
- Ecole Saint-Joseph

## La Vie Associative - page 14 à 17

- Amicale des pompiers
- AFN
- Le club des amis réunis
- Journées commerciales
- Tennis de table
- Union sportive
- Les muscadines

## Infos Pratiques - page 17 à 19

- Rappels administratifs
- Etat Civil
- Calendrier des manifestations
- Erratum
- Nouveau sur la commune
- Divers

## Intercommunalité - page 20

- Semaine bleue
- Quatrain
- Fiches randonnées

L'intégralité des comptes rendus du conseil municipal sont consultables en mairie et sur notre site internet.

## COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

### Compte rendu de conseil municipal du 2 avril 2012

#### ■ Acquisition de terrain - Chemin « Aire de la Salle »

Vu l'avis de France Domaine du 5/09/2011 n°2011-037V1580,

M. le Maire propose après accord préalable du vendeur, d'acquérir la bande de terrain nécessaire à la continuité du chemin piétonnier voté par le conseil le 12 décembre 2011.

Cette bande de terrain d'une surface de 37 m<sup>2</sup> est proposée à 35 €/m<sup>2</sup> (soit 1 295 €)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**APPROUVE** l'acquisition des parcelles cadastrées AB 730 et 732 au prix net vendeur de 1 295 €.

**AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte correspondant.

#### ■ Acquisition de terrain – Mairie

Vu l'avis de France Domaine du 14/11/2011 n°2011-037V2171,

M. le Maire propose après accord préalable des vendeurs, d'acheter ce terrain d'une surface de 26 m<sup>2</sup> environ, aujourd'hui occupée par un bâtiment en ruine. (Parcelle AB 229)

Il rappelle l'objet de cette réserve foncière à savoir un éventuel projet d'aménagement du belvédère et des abords de la mairie.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**APPROUVE** l'acquisition de la parcelle cadastrée AB 229 au prix net vendeur de 750 €.

**AUTORISE** M. le Maire à signer l'acte correspondant.

#### ■ Projet d'implantation d'une antenne de téléphonie mobile dans le clocher de l'église

Vu la présentation effectuée par les opérateurs en réunion de conseil municipal le 10 octobre 2011,

Vu le débat en questions diverses du conseil municipal le 12 mars 2012, montrant l'insertion des installations sur le site concerné,

M. le maire propose de délibérer et rappelle que la commission a visité deux sites équivalents.

Il s'agit d'implanter deux relais pour deux opérateurs à l'intérieur du clocher et qu'aucun équipement n'est visible de l'extérieur, grâce la mise en place d'ardoises en composites.

Les conventions sont signées pour une durée de 12 ans et sont renouvelables ensuite par période de 5 années.

M. le Maire souligne que les usagers recevront mieux le signal avec un meilleur débit, par ailleurs cela améliorera les conditions d'accès au clocher de l'église.

A la demande du conseil, une mesure de champ électromagnétique a été effectuée par un bureau de contrôle indépendant le 13 mars dernier faisant apparaître une valeur maximum de 0,22V/m, sachant que le seuil réglementaire est fixé à 28 V/m. Il sera possible de solliciter une nouvelle mesure après la mise en service de ces relais.

Par ailleurs une convention par opérateur avec un loyer annuel de 4 000 € HT est proposée.

M. BOUSSONNIERE précise qu'il est favorable au projet afin d'éviter une implantation sur un terrain privé qui ferait perdre à la commune la redevance et la maîtrise de l'implantation.

Après en avoir délibéré, par dix-huit voix pour et une abstention (19 votants), le conseil municipal :

**APPROUVE** la pose d'antennes de téléphonie mobile à l'intérieur du clocher de l'église.

**AUTORISE** M. le Maire à signer les conventions d'installation de relais de radiotéléphonie avec les opérateurs concernés.

#### ■ Consultation de maîtrise d'œuvre pour le projet de bibliothèque

M. le Maire indique que la municipalité propose d'engager ce projet en l'autorisant à lancer une consultation pour recourir aux services d'un architecte, afin d'avancer sur ce dossier. Il s'agira d'étudier plus précisément la faisabilité et l'enveloppe financière nécessaire à ce projet.

Il s'agit d'une procédure négociée avec insertion dans la presse légale puis négociation avec les architectes retenus sur les critères suivants; compétences références et moyens.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants), le conseil municipal :

**DECIDE** de positionner le projet de bibliothèque sur le site du presbytère.

**AUTORISE** M. le Maire à lancer une consultation en procédure adaptée conformément à l'article 28 du code des marchés publics dans le cadre de la maîtrise d'œuvre du projet de bibliothèque municipale.

## Compte rendu de conseil municipal du 14 mai 2012

### ■ Tarifs de l'accueil périscolaire 2012-2013

M. ALLIER fait part au conseil de l'avis de la commission finances, réunie le 9 mai dernier, qui propose le maintien des tarifs de l'an dernier compte-tenu des bilans 2011 et de l'augmentation votée l'année précédente (+5%).

Par ailleurs il précise que la commission souhaite réfléchir à la définition d'une ligne de conduite dans la politique enfance jeunesse. M. BLAISE confirme qu'un gros travail a été fait sur les quotients familiaux. Ce travail permet de se poser les bonnes questions dans le cadre de notre politique tarifaire. M. le Maire conclut en affirmant qu'il faut savoir au préalable quels moyens se donne la commune afin de décliner des tarifs équilibrés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

**APPROUVE** les tarifs.

### ■ Tarifs de restauration scolaire 2012-2013

M. ALLIER fait part au conseil de l'avis de la commission finances, réunie le 9 mai dernier, qui propose une augmentation du tarif enfant de 1,78 %.

M. ALLIER fait part des principaux chiffres de l'exercice précédent, à savoir :

- stabilité des dépenses à 223 000 €
- augmentation des recettes de facturation (123 000 contre 116 000 en 2010) consécutive à la hausse des tarifs (+5 %) l'année dernière et légère augmentation du nombre de repas servis.
- la répartition du coût du repas est de 50 % de charge de personnel, de 40 % pour « l'assiette » et 10 % de frais de fonctionnement divers (comparables à l'année précédente).
- La participation de la commune est donc passée de 46,64 % en 2010 (107 000 €) à 44,12 % en 2011 (99 000 €).

Après comparaison avec d'autres communes du secteur, nos tarifs se situent dans la moyenne.

#### **Proposition de tarifs :**

Compte-tenu de ces éléments, la commission propose

une augmentation modérée, équivalente à l'indexation contractuelle avec notre prestataire (+1,8 %).

Il est donc proposé au conseil un tarif enfant à **3,42 €** (+1,78 %) contre 3,36 € l'année dernière.

Il est proposé par ailleurs le maintien du tarif adulte à 5,63 €, compte-tenu de son niveau élevé au regard du prix d'achat.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

**APPROUVE** les tarifs.

### ■ Vote de la P.A.C. – Participation de Raccordement à l'Assainissement

Vu la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 6 octobre 2003 relative aux modalités de raccordement au réseau collectif d'assainissement,

M. le Maire explique que, suite à la réforme liée à la taxe d'aménagement (qui remplace la TLE) la PRE (participation de raccordement à l'égout) sera supprimée au 1<sup>er</sup> juillet 2012. Il est donc proposé de reconduire le même système en votant la PAC, au même montant que la PRE, à savoir 950 €. En effet cela permet de maintenir le financement du budget annexe d'assainissement collectif qui ne peut pas être financé par la taxe d'aménagement étant donné que cette dernière ne doit abonder que le budget principal de la commune.

La commune n'ayant pas adopté de taux majoré de la taxe d'aménagement pour des raisons d'assainissement, la PAC s'applique aux constructions existantes et nouvelles.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

**APPROUVE** la mise en place de la **Participation de Raccordement à l'Assainissement** à compter 1<sup>er</sup> juillet 2012 en remplacement de la PRE qui est supprimée à la même date.

**FIXE** le montant de **Participation de Raccordement à l'Assainissement** à 950 €.

## Compte rendu de conseil municipal du 11 juin 2012

### ■ Projet de logements sociaux sur le site de patronage : Partenariat avec le Groupe Gambetta

M. le Maire rappelle aux conseillers les nombreux échanges autour de ce projet et relatifs à ce site.

Il expose qu'après consultation de plusieurs bailleurs sociaux, il est proposé de travailler avec le groupe Gambetta pour la construction d'un programme de logements sociaux sur le site du patronage.

Ce programme permet de répondre à l'obligation pour la commune d'augmenter son parc locatif social conformément aux engagements du plan local habitat (PLH).

# LA VIE MUNICIPALE

Tous les organismes consultés ont refusé la réhabilitation du bâtiment compte-tenu des contraintes suivantes :

- volume et ouvertures inadaptés
- normes BBC
- ratio de rentabilité

Par ailleurs la plupart souhaite uniquement réaliser des opérations d'au moins 20 logements, le conseil souhaitant au contraire une opération plus modeste.

Les conditions de cession sont les suivantes ;

- vente à l'Euro symbolique
- exonération de taxes et cautionnement garantis par la collectivité comme c'est le cas habituellement pour les organismes HLM.

Le projet serait de 4 T3 et 2 T4 car cela correspond à la demande de logements sociaux.

Les élus imposent au promoteur de conserver les murs d'enceintes, de reprendre le nom et de s'inspirer de l'architecture du bâtiment dans leur projet.

M. le Maire indique que la présente délibération est un engagement de principe sur la collaboration avec ce bailleur afin de les conforter de notre partenariat de façon à poursuivre leur étude. Le conseil sera sollicité ultérieurement.

Enfin les nids d'hirondelles identifiés sur le site feront l'objet d'une attention particulière et le conseil de la LPO sera sollicité.

Mme LEVESQUE insiste sur le manque de logements sociaux dans le secteur, en particulier pour les familles monoparentales. Elle précise par ailleurs que les logements sont attribués selon des niveaux de revenus (plus ou moins modestes).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

**APPROUVE** le partenariat avec le Groupe Gambetta pour un programme de logements sociaux sur le site de patronage.

## ■ Modification du règlement de l'Accueil périscolaire et de l'accueil de Loisirs Sans Hébergement

M. BLAISE indique que suite à une observation de la CAF, il est proposé de modifier le règlement afin que la première demi-heure du matin soit facturée en totalité. En effet la facturation est comptabilisée au 1/4h mais la CAF ne participe qu'à compter de 30 mn. Ce point de règlement existe déjà pour l'après-midi (prise en compte du goûter)

Par ailleurs il est proposé de déroger au règlement de l'accueil de loisirs des vacances afin d'autoriser les enfants porteurs de handicap à ne venir que sur une demi-journée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

**APPROUVE** la modification du règlement de:

**Accueil périscolaire** : la 1<sup>ère</sup> demi-heure est facturée en totalité (soit à minima 2 ¼ d'heure) même si la durée d'accueil et de prise en charge est inférieure à 30 mn.

**Accueil de Loisirs Sans Hébergement** : par dérogation une facturation à la demi-journée est autorisée pour les enfants porteurs de handicaps afin de prendre en compte leur situation particulière et de permettre leur accès au service.

## ■ Convention avec l'association Pont Caffino pour l'entretien des vestiaires

M. le Maire informe l'assemblée que ce nouvel équipement construit par SEVRAVAL sur le site de Caffino sera bientôt en service. L'association gestionnaire du site nous sollicite pour assurer une part de l'entretien de celui-ci étant donné qu'il hébergera une association de la commune (club de Canoë Kayak).

M. MOREAU estime qu'il est logique que la commune participe comme pour les autres associations de la commune. Il est rappelé que la commune entretenait le bâtiment modulaire, propriété de la commune.

Après examen du coût du service assuré par la commune jusqu'à présent, une somme de 500 à 600 € est proposée.

M. TUAL intervient pour indiquer qu'il parle au nom de l'association et qu'il s'abstiendra lors du vote. Il affirme que cette somme est insuffisante pour assurer l'entretien nécessaire par l'occupation du club de Canoë-Kayak. Il estime qu'une somme de 800 € est nécessaire pour assurer 2 heures de ménage par semaine durant 10 mois (hors juillet et août).

Après en avoir délibéré, par dix-sept (17) voix pour et deux (2) abstentions (19 votants) le conseil municipal :

**APPROUVE** l'attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement à l'association Pont-Caffino d'un montant de 800,00€ sous réserve de l'accueil de l'association de Canoë Kayak de Château-Thébaud,

**AUTORISE** M. le Maire à signer une convention avec Pont-Caffino précisant les modalités et conditions de cette participation.

# LA VIE MUNICIPALE

## ■ Création d'une commission de réflexion pour le projet de bibliothèque

M. le Maire informe que la procédure pour recourir au service d'un architecte est en cours, l'attribution aura lieu à la fin du mois de juin.

La municipalité propose de constituer un groupe de travail en associant les acteurs concernés par ce projet.

Les services municipaux seront également associés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

**DESIGNE** les conseillers suivants comme membres du groupe de travail en charge du projet de bibliothèque municipale:

- Jean-Paul LOYER, Maire
- Philippe ALLIER, Michel DOUILLARD et Michel MOREAU, adjoints au maire concernés

- Viviane HERMON, Valérie LECORNET et Nicolas TOUZEAU, conseillers municipaux
- 2 bénévoles de la bibliothèque

## ■ Coccimarket : avenant au bail commercial - suspension de la revalorisation du loyer

M. ALLIER rappelle que le bail prévoit une indexation annuelle (en juin) basée sur les loyers commerciaux (+3,26%). Or les nouveaux gérants ont repris le commerce depuis 6 mois seulement. La municipalité propose de faire un geste en faveur du commerce de proximité en suspendant pour un an l'indexation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

**APPROUVE** l'avenant de suspension d'un an de l'indexation annuelle du loyer.

**AUTORISE** M. le Maire à signer l'avenant correspondant.

## Compte rendu de conseil municipal du 9 juillet 2012

### ■ Participation au fonctionnement de la piscine des Hauts-Thébaudières

M. le Maire rappelle les difficultés financières de l'institut pour assurer la continuité de la gestion annuelle des équipements sportifs des Hauts-Thébaudières (50 000 €). Il est proposé aux 7 communes bénéficiaires de participer au fonctionnement à compter du 1er janvier 2013 et pour l'année civile uniquement.

A cet effet quelques simulations ont été faites et il apparaît que Château-Thébaud serait redevable d'une participation d'environ 2 800 € à 5 400 € pour une année de fonctionnement, selon les critères qui pourraient être retenus.

Il est rappelé que la piscine est utilisée par les 2 écoles de la commune et une association.

L'avis définitif du conseil sera sollicité ultérieurement une fois les chiffres de participation fixés.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

**APPROUVE** le principe de participer au fonctionnement de la piscine des Hauts-Thébaudières, en 2013 dans la mesure où la commune est utilisatrice de plusieurs créneaux en particulier pour les écoles, la commune de Château-Thébaud et la communauté de communes ne disposant pas d'équipement propre.

### ■ Création de poste en contrat d'adaptation à l'emploi (CAE)

M. le Maire rappelle que dans le cadre de la réorganisation des services affaires générales et enfance-jeunesse

pour la prochaine rentrée, il est nécessaire de renforcer les effectifs d'encadrement de l'accueil périscolaire et faire face à des remplacements pour le service de restauration scolaire.

A cet effet il est proposé l'embauche d'un CAE à raison de 22 h par semaine.

Le CAE est subventionné à 70 %.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

**APPROUVE** la création d'un poste en CAE, à temps non-complet (22 h hebdomadaire annualisées).

Durée envisagée : 1 an.

**AUTORISE** M. le Maire à signer le contrat correspondant.

### ■ Rapport d'activités 2011 du Syndicat d'Aménagement de la Sèvre et de ses Affluents (SEVRAVAL)

M. MOREAU, délégué du conseil et vice-président de SEVRAVAL, présente la question et commente le rapport à l'assemblée délibérante. L'ensemble des actions, des compétences et le budget du syndicat est détaillé.

Il est précisé que la participation à l'association Pont-Caffino est d'environ 38 000 € pour la gestion du site de loisirs et l'entretien des rivières. A ce sujet des discussions se sont engagées car le syndicat souhaite que sa participation baisse en impliquant les autres acteurs intéressés au site.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité (19 votants) le conseil municipal :

**PREND ACTE** du rapport d'activités du Syndicat d'Aménagement de la Sèvre et de ses Affluents.

# LA Commission Archives

## LA LAITERIE DE LA JAUNAIE



Située aux confins de trois communes, Château-Thébaud, Aigrefeuille sur Maine et Montbert, elle fut créée par Jules FOUCHER, originaire de Nantes.

A Château-Thébaud, Jules FOUCHER était déjà propriétaire de l'usine d'appareil à gaz carmien de Caffino, société d'éclairage et de chauffage dont les réchauds de cuisine et les lampes portatives étaient vendus dans les magasins du 5 rue des Hauts Pavés et de la rue de Gorges à Nantes.

Il devint également propriétaire de la laiterie de Montaigu où fut fabriqué du lait pasteurisé en bouteilles de verre dont la commercialisation se faisait sur Nantes et la Vendée, principalement aux Sables-d'Olonne.

Pendant la guerre 14-18, une partie de l'usine de la Jaunaie fut transformée en atelier de tournage de douilles d'obus (on en trouvera lors de creusement de fondations). Une main-d'œuvre presque exclusivement féminine y était employée, venant des communes avoisinantes et de Nantes ; on parle même de femmes de mœurs légères du quai de la Fosse, pas farouches et au langage peu châtié. La cuisine de la cantine était faite par Mme MERLET, mère de l'ancien maire, qui venait livrer en voiture à cheval.

En mars 1924, l'usine fut reprise par deux capitaines au Long-Cours : MM. SCHAFFER et CURET. Le premier s'occupait surtout de la partie laiterie ; le second (que l'on ne voyait jamais sans sa batterie de pipes !) des porcheries qu'il avait installées. Il faisait de nombreux voyages en Angleterre d'où il ramenait de magnifiques sujets reproducteurs, mâles ou femelles, de race Large White qui étaient ensuite inscrits au Herd-Book. Un de ces plus beaux sujets ramenés de ce pays d'Outre-manche fut le célèbre verrat « Nicolas ».

Les frères THORAILLER, d'origine Champenoise, après un séjour en Normandie à la Sté MAGGI, et en Auvergne, s'intéressent à la Laiterie de la Jaunaie qu'ils acquièrent en octobre 1929. La collecte, à cette époque, était d'environ 3 000 000 de litres par an. L'affaire allait en progression ; en plus du lait, beurre, petits suisses 60 % crème, sortaient chaque jour de l'usine.

En 1934, un groupe hollandais recherchait un industriel pouvant leur louer des locaux et leur vendre du lait pour y fabriquer du fromage de Hollande.

La collecte du lait étant passée à 5 000 000 de litres

par an, il apparut important, étant donné la croissance de la production de trouver un accord avec MM. PRINS, BECK et de WITT, et leurs chefs fromagers MM. BAUSTRA et POTMA.

Le 14 avril 1934, arrivent de Hollande à Château-Thébaud quatre fromagers : VERHOEVEN Johan né à Duiven, TIEMESSEN Théodoros né à Zeverinar, POTMA Abel né à Wymbritieradeel et BECK né à ROTTERDAM. Ils seront logés au village de Brairon. Un seul restera sur la commune, POTMA Abel qui épousera une fille de la Poterie à Château-Thébaud.

L'accord conclu, la fabrication des Edam, Gouda et Baby démarra avec beaucoup de difficultés. Il y eut bien des déboires au départ : les qualités de lait de notre région n'étant pas du tout les mêmes qu'en Hollande. Au bout de deux ans, l'affaire était en situation difficile.

Les frères THORAILLER proposèrent alors de racheter la fromagerie. Il fut très difficile de remonter la pente, mais en sélectionnant très sévèrement les laits à la collecte chez le producteur et les qualités s'améliorant, la fabrication des différentes sortes de fromages reprirent le meilleur du marché.

Ces fromages étaient devenus renommés et très appréciés sous les marques « Belle Paysanne » et « Royal Edam » jusque dans le Bordelais et les régions de Perpignan et Toulouse, Lille, sans oublier Nantes et la Vendée. On exportait vers l'Espagne, l'Afrique du Nord et même... la Hollande.

Les laits de moindre qualité étaient écrémés et le caillé transformé en caséine.

La porcherie avait, elle aussi, beaucoup évolué : 3 reproducteurs, 60 truies, 500 porcs charcutiers y étaient nourris avec les sous-produits de la laiterie.

En 1935, la laiterie Stassano, à la Jonelière à Nantes appartenant à M. FLANDREAU, en difficulté, est reprise par les frères THORAILLER.

L'affaire fut difficile à remonter mais bientôt le lait pasteurisé en bouteilles « Stassano » (sur lesquelles figura en 1953 le portrait de Christian, petit-fils de Gabriel THORAILLER), les fromages blancs, les fontainebleaux, petits suisses, crème et beurre « Stassano » furent très recherchés.

Puis vint la guerre de 39-45 : départ de personnel

# LA Commission Archives

(remplacé surtout par des femmes) approvisionnement difficile, manque de carburant (apparition des gazogènes et retour des chevaux), occupation allemande, etc

Claude THORAILLER, âgé de 16 ans, abandonnant ses études, vint rejoindre son père et oncle. Il y avait besoin de bras et Gabriel THORAILLER avait, en plus de ses obligations professionnelles, la charge de la présidence du Comité de Gestion du Groupement Interprofessionnel Laitier de Loire Inférieure.

Après la guerre, l'expansion de la société se poursuit, mais malheureusement, un des frères THORAILLER décède en 1945 des suites d'un accident. Il sera remplacé en 1946 par un 3<sup>ème</sup> frère Georges.

En 1952, les frères THORAILLER s'associent à la Laiterie de Bouvron pour acheter, à parts égales, la Laiterie de Bout de Bois à Héric, appartenant à MM. LEMONIER, ROUSTANG, BESNARD et PLANCHENEAU. Des fromages genre camembert, y étaient fabriqués.

En 1956 disparaissait Gabriel THORAILLER, l'âme de la Laiterie ; sa perte fut cruellement ressentie par son personnel qui avait pu apprécier sa grande bonté malgré son caractère (soupe au lait), ses colères étaient célèbres : la pendule sonnait pendant une communication téléphonique (mauvaise époque) il la passait par la fenêtre et le stylo or qui ne fonctionnait pas tout de suite, prenait le même chemin !... Sa perte fut également ressentie par toute la profession Laitière de France qu'il avait défendue durant de nombreuses années ; il n'y avait que des amis.

En 1963, une usine de poudre de lait de 8 000 litres-heure fut construite à la Jaunaie. Elle pouvait produire de la poudre à 40-24 et 26% de matière grasse et de la poudre maigre pour l'aliment-bétail ainsi que la poudre lactosérum. La Jaunaie fut la première usine exportatrice de cette poudre en Suisse.

En 1967, étant donné les accords existants entre la laiterie de Bouvron et celle de la Jaunaie et de la conjoncture de l'industrie laitière dans le département, il fut fait une fusion entre différents industriels de la Chevrolière-St Philbert de Grand Lieu, Pontchâteau, St Gildas des Bois, en une société qui prit le nom d' « Atla-Lait » ; les usines se spécialisèrent et c'est ainsi qu'en 1968, Bouvron étant désigné pour la fabrication du Hollande au sein du groupe, la fromagerie de la Jaunaie fut fermée. Il s'ensuivra une douloureuse suppression de personnel, l'effectif passera de 120 à 80 employés.

En 1972, on rouvrit une nouvelle fromagerie de fabrication d'Emmental. Mais des difficultés surgirent avec les laits d'ensilage : quand l'alimentation des vaches était normale, tout allait bien ; quand elles mangeaient de la nourriture provenant des silos, les butyriques se développaient. On dût arrêter la fabrication et fermer à nouveau l'atelier.

En cette même année 1972, le marché des porcs étant de plus en plus déficitaire, il fut décidé de cesser l'exploitation de la porcherie qui comprenait alors : 6 verrats, 110 truies et 1 500 porcs à l'engrais.

En 1974, on rouvrit la fromagerie avec la fabrication de Cheddar. Tout allait pour le mieux, plus des ¾ de la fabrication étaient exportés vers l'Angleterre, le reste étant vendu en France. Mais hélas, la concurrence terrible des pays du Commonwealth provoqua, une fois de plus, la fermeture définitive de la fromagerie.

La Société « Atla-Lait » eut une belle prospérité. Mais en 1980, les associés décidèrent (l'âge venant) de se retirer de la profession et de vendre leurs usines. (Lors de la vente de la Jaunaie, le nombre de producteurs était de 780 et la collecte de lait du 01/04/1980 de 23 600 000 litres).

Aujourd'hui la laiterie de la Jaunaie, à la suite de la redistribution des compétences par le nouvel acquéreur, est devenue une usine de jus de fruits et boissons à base de fruits.

*D'après un texte de M. Claude THORAILLER*

## AVIS DE RECHERCHE



Dans le cadre d'un prochain hommage au **Soldat Marc CHARLOT** de Château-Thébaud, mort pour la France en Indochine en 1954, nous invitons toutes personnes ayant connu ses parents (qui auraient tenu le « Pan Coupé » et le café « Chez Marinette » dans les années 50) à prendre contact avec nous ou avec la mairie.

Merci d'avance.

*La commission Archives et Patrimoine*

# LA Commission Archives

## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Ces deux Journées ont commencé par la remise des Tables d'Etat Civil par nos amis de l'A.G.V., (Association Généalogique de Vertou), à la commune de Château-Thébaud. L'A.G.V. était à la disposition des visiteurs pour établir une généalogie. Merci à eux pour leur laborieux travail et leur présence.

Pendant ces deux jours, les membres de la Commission Recherches, Archives et Patrimoine vous ont proposé une exposition sur divers sujets relevant du patrimoine communal. Nous avons eu la visite d'un certain nombre de Castelthébaldaï, mais aussi de personnes extérieures à la commune. Un grand merci à tous ces visiteurs.

A l'occasion de ces journées, nous souhaitons faire découvrir aux habitants et surtout aux nouveaux arrivants, l'histoire de Château-Thébaud afin de leur permettre de mieux comprendre notre attachement au territoire, le pourquoi et le comment de l'organisation de notre commune.

Un circuit pédestre commenté du bourg présentait la vie de celui-ci ainsi que les demeures de caractère ayant une histoire. A ce sujet, nous devons remercier Mme et M. LE PENNEC qui aimablement ont ouvert leurs portes et guidé le groupe de randonneurs dans leur propriété.

Pour que les expositions soient attrayantes, nous avons besoin de votre aide. En effet, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux documents, de photos, d'objets pour étoffer ou agrémenter nos présentations. Merci, également, à tous ceux qui ont eu la gentillesse de nous prêter les leurs pour ces Journées.

Maintenant, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles découvertes.

Pour la commission  
B.HERVOUET

## LA CROIX DU BRETONNET RUE DE L'ABBÉ MÉNARDEAU

La tradition populaire fait remonter l'origine du monument à des temps immémoriaux. Les archives disposent de bien peu de sources écrites mais la commission Recherches a retrouvé il y a quelques années les notes du vicaire en place à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il relate : « En 1841, à la fin d'une mission, plantation d'une croix auprès du Bretonnet. Elle fut plantée à la place d'une autre moins belle et ancienne car le calvaire du Bretonnet connu sous le nom de Croix de la mission, existe depuis de longues années. Il aurait été érigé à la suite d'une cruelle épidémie ».

Le calvaire a connu de nombreuses vicissitudes notamment « dans la nuit du 21 au 22 janvier 1890, une tempête renverse la croix dont le pied était verrouillé. Le Christ en fonte de 1888 donné par la famille Mélanie Guillet a eu les deux bras brisés dans la chute ».

La croix en bois fut remplacée par une croix en fer par le forgeron du bourg M. Samson et payée par le curé M. Tardivel. L'actuelle croix de pierre et le Christ ont ensuite remplacé la croix de fer.

D'après un article d'Yves Toublanc  
dans l'Hebdo Sèvre & Maine du 26/07/2012

## COMBIEN ÇA COUTE ?

### Les ordures ménagères pour la commune



Avec la mise en place de la redevance incitative les communes membres de la CCSMG ont du revoir leur organisation. En effet auparavant les communes étaient exonérées de taxe sur les ordures ménagères.

A cet effet la commune a cherché à réduire le nombre de bacs afin de diminuer le coût des abonnements et de réduire le nombre de levées comme tous les ménages.

Le nombre de bacs avant 2008 était donc plus important qu'aujourd'hui (23 containers contre 15 aujourd'hui) malgré un bâtiment en plus (L'Espace Bois Joli).

En effort particulier a été demandé aux associations, aux utilisateurs et aux services municipaux pour mieux trier et rationaliser les levées.

Malgré ces efforts la facturation des déchets, payée à la communauté de communes, reste une charge non négligeable pour la commune\*, mais elle diminue d'année en année :

**2008 : 7 800 €**

**2009 : 8 511 €**

**2010 : 7 859 €**

**2011 : 6 910 €\***

Il faut noter l'effort particulier consenti au restaurant scolaire avec la mise en place du composteur. Le nombre de levées a été réduit d'un tiers. A titre pédagogique et pratique, les enfants participent eux-mêmes au tri en distinguant les déchets admis au compost, espérant ainsi inciter leurs parents à faire de même à la maison.

Il convient toutefois de renouveler les appels au civisme car au niveau des salles et du complexe sportif il y a encore des efforts à faire pour mieux trier !

\*Cette somme équivaut à 0.5 % du budget de fonctionnement de la commune ou équivaut presque l'enveloppe globale annuelle de subvention répartie aux associations sportives et de loisirs de Château-Thébaud !

## INFOS SERVICE ENFANCE JEUNESSE

### Ouverture de l'accueil de loisirs pendant les vacances

Vacances d'hiver : Ouvert du 4 au 8 mars 2013

Vacances de printemps : Ouvert du 22 au 26 avril 2013

### Ouverture de la passerelle 11/13 ans

14 h/17 h 15 tous les mercredis

### Ouverture de l'Espace jeunes 14/17 ans

17 h/19 h 15 tous les vendredis

Contact Aurélien Legrand 02.28.21.34.66

E-Mail : espacejeunes.chateau-thebaud@orange.fr

### Prochaines activités organisées dans le cadre du contrat éducatif local(CEL)

#### Bien circuler à vélo

Le 5 novembre 2012 CE1/CE2

Le 6 novembre 2012 CM1/CM2

De 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 16 h

Deux journées de stages pour apprendre à circuler sur nos routes et nos chemins.

Organisé par l'Amicale Laïque, le Conseil général et la commune de Château-Thébaud

Renseignements/Annick GRELET Coordinatrice CEL 02.28.21.34.66

#### Tournoi inter génération babyfoot et tennis de table

Vendredi 18 janvier 2013. Rendez-vous salle des loisirs en famille à partir de 19 h.

Organisé par USCT et le tennis de table

Renseignements/Annick GRELET  
Coordinatrice CEL 02.28.21.34.66



## RECHERCHE BÉNÉVOLES POUR LE JARDIN DE "KOKO"



Ce jardin situé quartier Saint Thomas permet la mise en place d'activités autour de la citoyenneté et l'apprentissage du jardinage bio.

Ce jardin est unique, il est découpé en petites parcelles, les enfants en classe de CM1 jardinent en petits groupes encadrés par deux jardiniers bénévoles.

Venez nous rejoindre une fois par mois le lundi ou le jeudi de 12h45 à 13h30 d'octobre à novembre et de mars à juin.

**Contact :** Annick GRELET Coordinatrice Enfance Jeunesse  
02.28.21.34.66 Email : aps.chateau-thebaud@orange.fr

# LA VIE MUNICIPALE

## INTERVIEW DE L'ASSOCIATION ADMR (aide à domicile en milieu rural)

Pour ce bulletin, c'est la dynamique équipe de bénévoles de l'Association ADMR que nous avons choisie d'interroger. Pour ce faire, nous avons rencontré 2 bénévoles, Marie-Claire LECHAT et Lucette DOUILLARD. Elles ont bien voulu répondre à nos questions.

### Parlez- nous de l'origine de l'Association ADMR à Château-Thébaud.

En 1972, des bénévoles de Château-Thébaud étaient déjà impliqués dans l' Association des Aides Familiales Rurales de Maisdon sur Sèvre, Monnières, Saint Lumine de Clisson qui répondait aux besoins des familles. Avec le développement important des services d'aide ménagère aux personnes âgées Mme Rachel JAUMOUILLE avec son équipe de bénévoles crée l'Association Locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) à Château-Thébaud le 11 janvier 1982. Cette Association est adhérente à la Fédération Départementale de Loire-Atlantique ainsi qu'à l'Union Nationale. Mme Rachel JAUMOUILLE sera la première Présidente, elle y restera pendant 20 ans.

### Aujourd'hui, que pouvez-vous nous dire sur l'association

Notre Association intervient sur les communes de Château-Thébaud, St Fiacre sur Maine et la Haye-Fouassière. Elle fait partie du secteur d'activités de la Maison des Services du Vignoble située à la Haie Fouassière qui regroupe quatre associations.

A l'ADMR chaque structure est administrée par un Conseil d'Administration qui comprend des administrateurs bénévoles élus et des administrateurs salariés élus. La participation des salariés au fonctionnement de l'Association est un des principes fondamentaux.

Notre Conseil d'Administration compte 6 bénévoles dont :

Vice-présidente : Marie-Claire LECHAT.

Trésorière : Lucette DOUILLARD

Secrétaire : Véronique ANGEBAULT

3 bénévoles sur Château-Thébaud et 3 sur St Fiacre et malheureusement aucun sur la Haye-Fouassière.

Notre Association a employé 19 salariés en 2011 (17 CDI + 2 CDD) soit 9,43 équivalents temps pleins.

Le réseau ADMR propose à tous les salariés des formations professionnelles pour améliorer la qualité de nos services.

Pour 2011, l'Association a réalisé **19 429 heures d'intervention auprès de 164 personnes sur les trois communes.**

De gauche à droite  
MC. Lechat et  
L. Douillard



### Que pouvez-vous nous dire sur le bénévolat à l'ADMR

A l'ADMR, chaque Association locale est animée et gérée par une équipe de bénévoles. Les bénévoles écoutent les attentes des personnes, trouvent une réponse adaptée à la demande et à son financement, veillent au bien-être des personnes aidées, en relation étroite avec l'entourage.

L'ADMR a mis en place une méthode unique d'intervention basée sur l'implication forte de trois acteurs : **la personne aidée, le bénévole et le salarié.**

- **La personne aidée** est libre de choisir la prestation qui lui convient.
- **Le bénévole** par sa présence, écoute et accompagne les personnes aidées dans leurs démarches.
- **Le salarié** par son intervention et sa présence régulière crée une relation de proximité au travers des tâches accomplies pour le bien-être des personnes aidées.

Notre réseau s'appuie sur un bénévolat engagé et motivé, intégré dans la vie locale. Cette connaissance et cette expérience font de l'ADMR un partenaire apprécié des collectivités locales.

### Vous pouvez nous parler de l'aide à la vie quotidienne

Pour notre secteur, les offres de services proposées vont du simple coup de main à des prestations plus complexes destinées à faire face à des difficultés liées aux accidents de la vie, à l'âge ou au handicap :

*Aide à la personne, aide à la toilette, entretien du logement, du linge, repassage, courses préparation et aide au repas, accompagnement promenade, stimulation (lecture, jeux) selon les besoins et les souhaits des personnes.*

Notre action étant de rendre possible le maintien à domicile dans les meilleures conditions et favoriser le lien social.

# LA VIE MUNICIPALE

Nous intervenons aussi auprès des familles qui perçoivent les Allocations Familiales et dans un cadre fixé par la CAF : une grossesse difficile, naissance d'un ou plusieurs enfants, maladie de l'enfant, de la maman, du papa...

Pour certaines situations l'ADMR est en lien étroit avec les services infirmiers, le Maillon des Âges à Maisdon sur Sèvre (structure créée et gérée par la fédération ADMR) qui accueille des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés, le CLIC de Vertou (Centre local d'information et de coordination destiné aux plus de 60 ans).

Nous constituons les dossiers de demande d'aide auprès des caisses de retraites (CARSAT, MSA, RSI, MGEN, etc... et de la CAF. En cas de perte d'autonomie une aide du Conseil Général (APA) peut être attribuée.

Cependant dans le cadre de demande d'assistance complexe les compétences légales des services de l'ADMR peuvent être inadaptées.

## Information

Toutes les personnes hospitalisées plus de 4 jours

peuvent se renseigner auprès de leur mutuelle ou de leur assurance, pour bénéficier d'heures d'aide ménagère.

**Pour toutes demandes de services à domicile, contacter :**

**Association ADMR de Château-Thébaud  
Maison des services du Vignoble**

**9, rue de la Gare**

**44690 La Haye-Fouassière**

**Tel : 02 40 03 89 62**

**lundi au vendredi 9h à 13h, après midi sur rendez vous**

**Soucieux de rester à l'écoute des besoins de la population**

**L'Association ADMR de Château-Thébaud a besoin de nouveaux bénévoles,**

**Vous êtes intéressés pour nous rejoindre, contacter :**

**Marie-Claire LECHAT au 02 40 06 50 19**

**Lucette DOUILLARD au 02 40 06 51 42**

## AU REVOIR MONSIEUR LE DIRECTEUR

La fin de l'année scolaire avait un parfum particulier. En effet, Marc Pénisson, Directeur de l'école publique, a fait valoir ses droits à la retraite.

Marc, instituteur durant 28 ans dans notre commune dont une vingtaine d'années comme directeur, a enseigné à plus de 600 élèves !

Le vendredi 28 juin, la municipalité a remis la médaille de la ville à M. Pénisson.

Au-delà de la remise de cette distinction, la municipalité a tenu à le remercier pour son travail exemplaire réalisé pendant ces nombreuses années à l'école Marcel Canonnet.

Exemplarité, dévouement, enthousiasme, tolérance, disponibilité. Lors de cette cérémonie, tous les intervenants ont été unanimes : que

ce soient ces collègues, les parents d'élèves, l'amicale laïque, les DDEN et Monsieur l'inspecteur d'académie !

Il faut également retenir les excellentes relations avec les équipes municipales pendant toutes ces années.

M. Pénisson laisse une école moderne avec une équipe enseignante compétente et dynamique !

Monsieur le Maire a souhaité à M. le directeur une retraite à la hauteur de son investissement pour l'école de la république.

Sans trahir de secrets, M. Pénisson pourra profiter de ses petits enfants et reprendre des activités laissées de côté, renouer avec le théâtre, le jardinage, la généalogie...

Nous souhaitons une bonne retraite à M. le directeur.

A.BLAISE

## REPAS DES AÎNÉS

Le repas des aînés aura lieu cette année le **samedi 1<sup>er</sup>**

**décembre à l'Espace Bois Joli.** Comme à l'accoutumée la municipalité invite toutes les personnes ayant 70 ans et plus cette année, avec leur conjoint ou conjointe, à participer à ce repas convivial préparé par l'équipe de l'Auberge de la Gaillotièrre.

D'ici quelques semaines un élu passera vous inviter. Si vous faites partie des personnes oubliées, nous nous en excusons et vous demandons de nous le signaler auprès près du secrétariat de la Mairie.



# LA VIE MUNICIPALE

## TRAVAUX RÉALISÉS

### Ecole Marcel Canonnet

Afin de compléter les travaux effectués de la cour de l'école Marcel Canonnet l'année dernière, les services techniques ont installé un mur d'escalade, des barrières en bois et mis en place un gazon synthétique afin de différencier l'espace des primaires et des maternelles



### Calvaire Bretonnet

Le calvaire face au presbytère a été restauré au début de l'été.

Les services techniques ont participé à la rénovation de ce calvaire, dalle de béton, piquage des murs.

L'entreprise Jaumouillé a pris en charge les enduits.

Le Christ a été déposé et a retrouvé sa place après des travaux de sablage, schoopage et peinture.

Les services espaces verts apporteront leur touche finale prochainement.

### Sens giratoire du Moulin Chupin

Vous n'êtes pas sans avoir remarqué que depuis le printemps deux personnages en bois, assis sur un banc sous une pergola, vous accueillent sur le sens giratoire du Moulin Chupin.

C'est le service des espaces verts qui a réalisé cette transformation dans un respect de l'environnement, des plantes vivaces, du paillage et un chemin en briques pilées pour mettre en valeur nos deux nouveaux castelthébaltais.

### Voirie

Pour améliorer la sécurité et l'accessibilité des piétons, un trottoir a été réalisé route de la Giétrie.

Dans la continuité de notre programme d'entretien de voirie, un enrobé de faible épaisseur a été réalisé route de la Carcauderie.



Virage de la Giétrie



La Carcauderie, enrobé



### Procédure de reprise des tombes en état d'abandon

Certaines tombes du cimetière St Martin sont actuellement en état d'abandon,

une majorité de celles-ci sont perpétuelles et pour lesquelles la commune ne connaît pas les propriétaires ou descendants.

C'est pourquoi, la municipalité sera présente au cimetière le mardi 13 novembre 2012 à 9 heures, afin de dresser un procès-verbal de l'état des tombes qui sont délabrées.

Nous convions la population à venir sur place au moment du procès-verbal.

Après la constatation de l'état des tombes, une pancarte sera installée devant chaque sépulture afin d'indiquer

aux propriétaires ou aux descendants de la tombe, de se rendre en mairie pour se faire connaître.

Cette pancarte sera apposée devant la tombe durant trois années. Au bout de trois ans, si la commune ne retrouve pas les propriétaires (ou héritiers du concessionnaire originel) et si aucun travaux de remise en état n'a été effectué, la municipalité aura la possibilité de reprendre la concession.

### Extension columbarium

Par ailleurs, la commune a fait de nouveaux aménagements dans le cimetière, avec l'installation de quatre cavurnes dans le cimetière (case au sol dans laquelle on dépose des urnes cinéraires) ainsi que quatre nouvelles cases au columbarium.

N'hésitez pas à contacter en mairie pour toutes questions concernant le cimetière.

## CIMETIÈRE

## ELLES SONT OÙ NOS ZONES HUMIDES ?

Vous avez peut être au détour d'un chemin de la commune, croisé ce printemps ou cet été un des enquêteurs du cabinet OCE (Ouest conseil environnement), chargé de faire l'inventaire des zones humides et des haies.

En effet toutes les zones de Château-Thébaud ont été inventoriées en quelques mois et le 11 septembre dernier la commission en charge du dossier a pris connaissance des résultats de ce premier travail.

A partir de documents prédéfinis sur les zones potentiellement humides (carte IGN, cadastre, répertoire des zones inondables, ou modèles prédictifs se basant sur la géomorphologie) et en synthétisant ces informations de base, les enquêteurs ont parcouru le terrain et observé les écosystèmes présents.

Ce sont 196 hectares (soit 11% de notre territoire) qui pourraient être répertoriés comme « humides ». Cela va des berges de rivière, des étangs, des mares et des trous d'eau, au terrain dont la flore est évocatrice. De nombreux « carottages de sol » à la tarière à main ont confirmé ou infirmé les impressions de terrain des spécialistes.

Les zones humides ne sont pas forcément situées en contre-bas des reliefs, certaines situées sur des « hauts » en particulier, vont faire à la demande du comité de pilotage l'objet de vérifications.

Les conséquences de cette étude pour les zonages d'un éventuel futur PLU (plan local d'urbanisme) sont importantes, car celui-ci devra incorporer dans ses orientations les dispositions applicables à ces zones humides. D'ailleurs certaines zones potentiellement urbanisables actuellement feront probablement l'objet de modifications.

A ce jour, le répertoire des haies qui est en cours, ne nous a pas été présenté.

L'ensemble du travail devrait être terminé en octobre et ses résultats développés et expliqués en réunion publique à l'ensemble des intéressés le 14 novembre 2012 à 20 h salle des Arcades.

## FÊTES DE VILLAGES

**Un succès pour nos fêtes de villages.**

*Depuis le printemps beaucoup de villageois de notre commune se sont retrouvés pour leur fête de village traditionnelle, le Pinier, le quartier Petite Placelière, Pigrel, le Chêne, les Maisdonnais etc...*

*Le mot clef de ces fêtes, la convivialité. Des moments forts ou les nouveaux venus des villages rencontrent les plus anciens. Histoires et anecdotes sont au rendez-vous.*

Le 8 septembre c'était le traditionnel pique nique du lotissement des Maisdonnais.

Une trentaine de personnes s'étaient donnée rendez-vous sur la petite place du lotissement baptisée depuis plusieurs années « la place des retraités »

La journée a commencé avec l'apéritif préparé par René et s'est poursuivie par le repas bien agrémenté de diverses dégustations.

Moment important de la soirée : l'élection du « Maire des Maisdonnais » pour un mandat de 1 an. A l'unanimité Jean-Paul Quéméré s'est vu confié cette lourde tâche.

Pour clôturer cette belle journée des parties de boules et de palets se sont organisées dans une ambiance festive et conviviale.

Tous se sont promis de se retrouver l'année prochaine ou dans deux ans.

**Dans une société où se développe le repli sur soi, il est essentiel de connaître ses voisins pour mieux vivre ensemble.**



# LA VIE SCOLAIRE

## ÉCOLE PUBLIQUE MARCEL CANONNET



3 rue des sports - 44690 Château-Thébaud

Tél : 02 40 06 53 10

Site internet [www.ecole-mcanonnet.org](http://www.ecole-mcanonnet.org)

La rentrée 2012 de l'école publique Marcel Canonnet s'est effectuée avec des élèves heureux de retrouver leur école.

Danielle Soulard reprend la direction à la suite de M. Pénisson, parti en juin dernier en retraite. Les élèves ont découvert une équipe enseignante partiellement renouvelée : Frédérique Huchet en CP/CE1, Jocelyne Abrel en CE2/CM1 et Valérie Baucherel en CM2.

Les enfants ont aussi découvert de nouveaux aménagements dans la cour. L'année dernière, de nouveaux préaux avaient été construits et pendant l'été, un mur d'escalade et un coin de verdure synthétique sont venus compléter ces aménagements.

Cette année 2012/2013 sera riche en projets : développement de la culture littéraire, apprentissage de l'anglais du CP au CM2, projet musical avec «Sol en Vigne» sur le thème de la cuisine, rencontres sportives USEP...



### Les inscriptions

Votre enfant est né en 2010  
vous venez d'arriver sur la commune  
Prenez contact au plus vite avec la directrice M<sup>me</sup> Soulard afin de procéder à l'inscription de vos enfants au 02 40 06 53 10 pour obtenir un rendez-vous.  
Elle aura le plaisir de vous faire visiter l'établissement et vous présentera le projet d'école.



## ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE ST JOSEPH

6, rue du Prieuré  
[www.ecole-saint-joseph.org](http://www.ecole-saint-joseph.org)  
Tél : 02 40 06 50 38

### Inscription rentrée 2013

Votre enfant est né en 2010. Vous pouvez dès à présent contacter la directrice, Mme PERTHUIS Stéphanie au 02.40.06.50.38 pour la pré-inscription de votre enfant en PS pour la rentrée scolaire 2013-2014.

Il vous sera proposé une visite afin de découvrir les activités proposées, les projets, éducatifs et pédagogiques, les locaux de l'école St-Joseph.

Pour les enfants nés début 2011, une inscription en pré-petite-section est possible (les places sont limitées).

### Marché de Noël

L'école St Joseph vous propose un moment convivial :  
Le marché de Noël qui aura lieu cette année **vendredi 14 décembre 2012. Ouvert à tous à partir de 16 h 45.**

Les bénéfices permettront le financement des projets de l'année (sorties scolaires, achats de livres pour la bibliothèque...)

### Triathlon

**Samedi 27 octobre à 13 h 00 Salle omnisports.**

3 épreuves par équipe de deux  
Tennis de table (raquettes non fournies), fléchettes traditionnelles, palets sur plomb  
Inscription au **06 10 11 04 72** ou **06 18 52 14 03**. De nombreux lots sont à gagner.

# LA VIE ASSOCIATIVE

## AMICALE DES POMPIERS



L'Adjudant-chef Jean-Yves YOU et les sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours de Château-Thébaud ont le plaisir de vous convier le samedi 10 novembre 2012 à leur traditionnelle fête de la Sainte-barbe.

La cérémonie officielle débutera à 11 h 00 et sera suivie d'un vin d'honneur à la caserne. La soirée dansante commencera à partir de 19 h 00 à l'Espace Bois Joli. Nous comptons sur votre présence.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Florent Viaud au 06.14.89.04.31.

## 11 NOVEMBRE, JOURNÉE DU « SOUVENIR » !



Le 11 novembre, que l'on soit scolarisé ou dans la vie active, nous bénéficions tous d'une journée chômée, elle nous permet de donner libre cours à nos occupations ! Mais pourquoi, ce jour est-il férié ?

**C'est tout d'abord la date anniversaire de l'Armistice (la fin des combats) du 11 Novembre 1918 signé à Rethondes en forêt de Compiègne entre le Maréchal FOCH, Commandant suprême des forces alliées et une délégation du Gouvernement Allemand, mettant ainsi fin à la Première Guerre Mondiale (1914-1918), l'une des pires tragédies du XX<sup>ème</sup> siècle qui durant quatre ans, opposa dans une guerre fratricide deux grandes nations et leurs alliés (18 millions de morts toutes nationalités confondues, côté Français : 1,3 millions de soldats tués, 300 000 morts civils, 4,2 millions de soldats blessés, 600 000 veuves et 800 000 orphelins !). L'annonce de l'évènement déclenche alors des scènes de liesse dans tout le pays, tant sur le Front des combats que dans tous les villages et villes de France où les cloches sonnent à toute volée pour l'occasion. Tous pensent alors que s'achève la dernière guerre de l'Histoire, la « Der des Der », nous connaissons la suite... !**

**Le 11 Novembre 1920, le projet ayant fait l'unanimité au Parlement, le Soldat inconnu est inhumé sous l'Arc de Triomphe, Haut-lieu de nos Victoires militaires !**

**En 1922, cette Journée est instituée « fériée » pour permettre au pays tout entier d'honorer la Mémoire de tous les Soldats morts pour la France durant la Première Guerre Mondiale (1914-1918), à cette époque, dans la plupart des municipalités de France est érigé un Monument à la Gloire des Soldats du conflit tombés au Champ d'Honneur (certaines communes**

avaient déjà érigé un monument pour les victimes de la Guerre de 1870, sur les 36 000 communes de France moins d'une vingtaine n'ont pas eu de tués dans la Grande Guerre.

Depuis et sans interruption (hormis sous l'occupation Allemande entre 1940 et 1944), chaque 11 Novembre, la Nation rend hommage à ses Morts de la Grande Guerre, le Président de la République ravive la flamme sous l'Arc de triomphe sur la tombe du Soldat inconnu, et chaque commune de France, organise à son Monument aux morts l'hommage à tous ses enfants morts entre 1914-1918, rituel immuable : en présence des Anciens combattants et leur Drapeau, dépôt d'une gerbe de fleurs, lecture par le Maire du communiqué du Ministre des Anciens combattants, suivi de la « Sonnerie aux Morts », « minute de silence » et du chant de l'hymne national : » la Marseillaise ».

**Ne pensons pas que cette manifestation ne concerne que les anciens combattants et les élus de la commune ! Les membres de la Section de l'Union Nationale des Combattants AFN de Château-Thébaud, dépositaires de la Mémoire de leurs camarades et de leurs anciens tombés dans l'accomplissement de leur devoir, ont à cœur de solenniser cet instant autour de leur Drapeau et invitent tous les habitants de Château-Thébaud à se joindre à eux, toutes générations confondues pour ce devoir de Mémoire envers ceux qui nous ont permis de vivre libres et en paix. C'est l'occasion ce jour-là d'apprendre aux plus jeunes combien la Paix est précieuse mais fragile et précaire, profitons de ce moment pour parler à nos enfants du parcours d'un aïeul, ancien « Poilu de 14-18 », ou du grand-père mobilisé en 1939 ou en Algérie, sortons les photos et documents de famille, pour qu'un jour ces jeunes transmettent à leur tour ce flambeau à leurs enfants !**

**« Un peuple qui oublie son passé est condamné à le revivre » (Winston CHURCHILL).**

Le 28 Février dernier l'Assemblée Nationale et le Sénat adopte le 11 Novembre comme « Jour Anniversaire de l'Armistice de 1918 et de commémoration de la Victoire et de la Paix et de tous les Morts pour la France », fixant ce jour comme celui du « Souvenir » !

**Le 11 Novembre prochain, à 10 h 30, soyons nombreux à la Stèle pour honorer les 88 Soldats de la commune morts pour la France (22 en 1870-71, 59 en 1914-1918, 4 en 1939-45, un en Indochine et 2 en Algérie) !**

**« A nous le souvenir, à eux l'Immortalité » (Devise du Souvenir Français)**

Gérard BOUSSEAU : Président de l'UNC AFN Château-Thébaud

Jérôme BOCQUILLON : Souvenir Français Comité Vertou et Vignoble

# LA VIE ASSOCIATIVE

## CLUB DES AMIS RÉUNIS DE CHATEAU-THEBAUD

### Calendrier des rencontres pour l'année 2013

Salle des Arcades (sous la mairie) Un jeudi tous les 15 jours à partir de 14h30 :

JANVIER	Jeudi 03	Club
	<b>Jeudi 17</b>	<b>Assemblée générale- Election- Cotisation- Galettes des Rois</b>
	Jeudi 31	Club
FÉVRIER	Jeudi 14	Club
	<b>Jeudi 21</b>	<b>Concours de belote avec la participation des Aînés du vignoble</b>
	Jeudi 28	Club
MARS)	Jeudi 14	Club
	<b>Samedi 23</b>	<b>LOTO Salle du Bois de la Haie à partir de 14h</b>
	Jeudi 28	Club

### Composition du bureau :

Président : M. Avrilleau Joseph

Vice Présidente :

Mme Jaumouillé Pierrette

Secrétaire : M. Guillet Jacques

Trésorière :

Mme Hervouet Nicole

**27<sup>e</sup> foire commerciale**  
CHÂTEAU THÉBAUD  
entrée gratuite

Samedi 20 octobre & dimanche 21 octobre **2012**  
SITE DU MOULIN CHUPIN

**EXPOSANTS**  
Des professionnels présents près de chez vous !

**VIDE GRENIER**  
Dimanche 21 octobre

**TOMBOLA**  
de nombreux lots à gagner

**FÊTE FORAINE**  
Pour les petits et les grands

**SOIRÉE LATINO**  
Dîner dansant le samedi 20 octobre - 20h30

Comité des Fêtes de Château-Thébaud

## L'UNION SPORTIVE DE CHATEAU-THEBAUD

L'UNION SPORTIVE DE CHATEAU-THEBAUD RECHERCHE :

- \* des ARBITRES avec formation ou pour commencer une formation
- \* des DIRIGEANTS
- \* des JOUEURS (toutes catégories)

### CONTACT :

- Président de l'USCT Fabien LEVESQUE :  
06 71 93 33 57

- Vice-Président de l'USCT Gérard GAUDET :  
06 18 18 90 34

*Nota : Le concours de belote aura lieu le 09 novembre 2012 salle du Bois de la Haie*

## LA CHORALE DES MUSCADINES

Recrute des castelthébaldaïses et castelthébaldaïses pour étoffer ses rangs :

- chef de chœur professionnelle
- répertoire varié
- ambiance conviviale

Venez nous rencontrer le mercredi à 19 h 30 lors de notre répétition salle du Bois de la Haie

Renseignements Jean Douillard tél. 02 40 06 57 39

# LA VIE ASSOCIATIVE

## TENNIS DE TABLE



Bienvenue sur le site  
du Club Pongiste de Château-Thébaud  
<https://sites.google.com/site/clubpongistedechateauthebaud/>

Le CPCT propose deux activités, le tennis de table et le jeu de fléchettes.

Le club est ouvert à tous, vous êtes les bienvenus.

L'activité de tennis de table se pratique :

- Chaque mardi à partir de 20 h 00 : entraînement libre pour tous,
- Chaque mercredi : entraînement dirigé de 18 h à 19 h 30 pour les jeunes inscrits en compétition, de 19 h 30 à 20 h 30 pour les adultes,
- Chaque vendredi soir à partir de 20 h 30 entraînement libre pour tous, particulièrement pour les joueurs de compétition.

L'activité fléchettes est pratiquée le mercredi soir à partir de 20 h 00.

Le club adhère à la fédération française de tennis de table. Nous inscrivons des équipes dans tous les championnats ; jeunes, féminines, adultes, vétérans, etc... en fonction du nombre de joueurs. Il est possible de jouer en championnat même en étant débutant. Il est également possible de jouer en compétitions individuelles.

Les compétitions se déroulent généralement le samedi après-midi pour les jeunes et les féminines, le dimanche matin pour les adultes (mixte), le soir en semaine pour certaines compétitions dont les vétérans. Vous pouvez venir nous supporter gratuitement, vous serez les bienvenus.

Un bar est ouvert lors des entraînements et des compétitions.

L'association organise régulièrement des tournois dont certains sont ouverts à tous, venez consulter régulièrement ce site pour vous tenir informés.

### Contacts du Club :

<https://sites.google.com/site/clubpongistedechateauthebaud/>

**Président :** Mr ROCHETTE Philippe  
6 rue de la Combe  
La Pétière  
44690 St Fiacre sur Maine  
Port : 06 09 87 01 61  
Mail : philippe.rochette@strathom.com

**Secrétaire :** Mme BOUCHAUD Béatrice  
29 rue du pot gris  
44690 Château-Thébaud  
Port : 06 18 95 94 66  
Mail : bbea64@gmail.com

## RAPPELS ADMINISTRATIFS

### Recensement militaire

A effectuer par le jeune dans les 3 mois qui suivent son 16<sup>ème</sup> anniversaire. Présenter le livret de famille des parents, justificatif de domicile et pièce d'identité.

### Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour effectuer cette démarche afin de pouvoir voter sur la commune en 2013.

#### Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (justificatifs acceptés : quittance électricité, gaz, téléphone fixe uniquement, avis d'imposition, bulletin de salaire)
- Carte d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 1 an.

# INFOS PRATIQUES

## ETAT CIVIL

Félicitations

### MARIAGES

**Christèle Clermont & Frédéric Ravon**  
21 Les Fontenelles

**Laura Hervouette & François Legouin**  
53 Les Fontenelles

**Karine Martinache et Vincent Levigneron**  
50 rue du Moulinier

**Maryline Barbier & Patrice Barrière**  
23 Le Moulinier

**Delphine Chevallereau & Stéphane Saje**  
La Croix Rouge

**Stéphanie Stripoli & Thomas Morisseau**  
2 Le Clos de la Grange

**Delphine Joly & Sébastien Denis**  
10 Les Raudières

**Gaëlle Larcher et Philippe Tulleau**  
5 route de la Giétrie

**Rautenstrauch Blanche-Hildegard & Vincent Quénel**  
La Basse Rivière



### NAISSANCES

Bienvenue



<b>Camille Rollier</b>	La Noë
<b>Léo Héry</b>	9 Les Raudières
<b>Zélie Freneix</b>	5 imp du Clos de la Butterie
<b>Inès Oger</b>	16 ter rue de la Haie
<b>Dorian Pogu</b>	Bel Abord
<b>Neïla Balan</b>	Le Pinier
<b>Juline Larenaudie</b>	14 La Blanchetterie
<b>Julian Destrumelle</b>	17 Le Butay
<b>Eliott Muszynski</b>	16 bis route du Bois Joly
<b>Enzo Raimbaud</b>	36 Les Bauches
<b>Thomas Beaulieu</b>	9 route de Caffino
<b>Olivia Breillac</b>	2 impasse du Clos de la Butterie
<b>Liam Raveleau</b>	16 bis rue de la Haie
<b>Lüdgiany Naurais</b>	7 bis Grand'Rue
<b>Mathis Cosqueric</b>	3 Aire de la Salle
<b>Lucas Guilbaud</b>	7 rue du Bois Joly

### DÉCES

Souvenirs



<b>Colette Trichet ép Coiffard, 58 ans</b>	2 rue de la Butterie
<b>Mireille Huet ép Gavini, 66 ans</b>	Le Maupas
<b>Joseph Guérin, 74 ans</b>	20 Le Butay
<b>Jean Coutelle, 78 ans</b>	6 Les Brosses
<b>Jacques Brulhard, 92 ans</b>	23 rue de la Haie
<b>Jean-Claude Hennequin, 68 ans</b>	21 avenue de la Sèvre

## CALENDRIER DES FÊTES ET MANIFESTATIONS

### OCTOBRE 2012

17	Mairie	Semaine bleue	bois de la haie
20/21	Comité des fêtes	Foire commerciale	omnisports + bois de la haie
26	Mairie	Concours « Fleurs & Paysages »	arcades
27	OGEC	Triathlon	omnisports

### NOVEMBRE 2012

07	Téléthon	Réunion	arcades
09	Mairie	Concours fleurs et paysages intercantonal	esp bois joli
09	Alaska	tournoi badminton	omnisports
10	USCT	Concours de belote	bois de la haie
10	Amicale des Pompiers	Ste Barbe	esp bois joli
15-16-17	Balivernes	Festival théâtre	esp bois joli
22-23-24	Balivernes	Festival théâtre	esp bois joli
21	Don du sang	Collecte	bois de la haie

### DÉCEMBRE 2012

1er	Mairie	Repas des Aînés	esp bois joli
7-8 et 9	Téléthon	Téléthon	toutes les salles
15	USCT	Arbre de Noël	bois de la haie
15	Amicale pompiers	Arbre de Noël	Arcades
16	Don du sang	Loto	esp bois joli
18	Comité des fêtes	Spectacle de Noël	esp bois joli
19	Téléthon	Résultat Téléthon	arcades
21	OGEC	Soirée chants d'école	esp bois joli
29	USCT	Tennis ballon	omnisports

### JANVIER 2013

04	Mairie	Vœux du Maire	esp bois joli
17	Amis réunis	Galettes des rois	arcades
18	CEL	Tournoi babyfoot	Salle des loisirs
18-19-20	Théâtre en Liberté	Représentations	esp bois joli
27	Amicale Pompiers	Galettes des rois	esp bois joli
27	Amicale Laïque	Loto	bois de la haie
31	Amicale Laïque	Formation lire et faire lire	salle de la maine



# INFOS PRATIQUES

## MARCHÉ DE PRODUCTEURS À L'ESAT DE LA BAUCHE MALO

### Une rencontre entre professionnels et consommateurs

L'ESAT de la Bauché Malo (antenne horticole de l'ESAT de la Vertonne) organise le **27 octobre prochain de 9h à 18h**, la 3<sup>ème</sup> édition du marché de producteurs.

L'objectif de ce marché est de faire reconnaître le professionnalisme des usagers de l'ESAT en production maraîchère et floricole, en créant du lien avec les producteurs locaux et les consommateurs. Lors de cette manifestation festive, nous proposons notre production de chrysanthèmes, plantes bisannuelles, aromatiques, vivaces..., ainsi que nos légumes vendus en magasin. Ce sera aussi l'occasion de découvrir : veau, vache, cochon, volaille, chocolat, miel, fromages, fruits, légumes, crêpes, vin et notre pétillant sans alcool..., ainsi que différents artisans et créateurs...

Animations pour vos enfants !!! Restauration sur place à l'abri sous nos serres !!!

Tél : 02.40.05.74.38

## RECYCLAGE DE MOBILES

La lutte contre le cancer exige des moyens financiers de plus en plus importants. La collecte des téléphones portables usagés (avec batterie) représente pour le comité 44 une opportunité susceptible d'augmenter ses ressources afin de poursuivre et d'intensifier ses actions : la recherche, la prévention, l'aide aux malades, la préservation l'environnement.

Une urne est à votre disposition en mairie et à la pharmacie.

Ne jetez plus vos cartouches, conservez-les dans un carton ou un sac, lorsque celui-ci sera plein, contactez Marie-Paule FRIAS au 06.88.23.61.41. Parlez-en autour de vous.

Ligue contre le cancer – Maison de la Ligue – 9 rue Paul Pelisson - 44000 Nantes

# INTERCOMMUNALITÉ

## PROGRAMMATION DU QUATRAIN

La saison 2012-2013 est à découvrir dans la nouvelle brochure disponible à la mairie ou sur le site du Quatrain : [www.quatrain.fr](http://www.quatrain.fr)

Vous pouvez vous abonner et réserver dès maintenant les spectacles de votre choix.

Tél : 02 40 80 25 50 et sur le site [www.quatrain.fr](http://www.quatrain.fr)

## SERVICE SOCIAL DE LA CARSAT

«L'Accompagnement Social de la Sortie d'Hospitalisation des assurés sociaux du Régime général»

Vous allez être hospitalisé(e) ou vous sortez de l'hôpital dans quelques jours et ne bénéficiez pas de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, le Service social de la Carsat peut vous apporter une aide si :

- votre état de santé rend difficile certaines tâches de la vie quotidienne
- Vous ignorez comment faire pour poursuivre vos soins tout en restant chez vous
- Votre logement n'est plus adapté
- Vous souhaitez savoir comment préparer votre reprise de travail, votre maintien dans l'emploi

**N'hésitez pas à nous contacter :**

Un seul numéro : Tél. : 3646

Pour plus d'info : [www.carsat-pl.fr](http://www.carsat-pl.fr)

## ERDF

Quelques numéros utiles

- Pour le dépannage électricité (7j/7 – 24h/24)

09 72 67 50 44

- Pour les demandes de raccordement 0 810 189 294



## FICHES RANDONNÉES

Depuis mi-octobre 9 fiches de randonnées sont éditées sur le territoire de la Communauté de communes Sèvre, Maine & Goulaine par l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes.

Pour vous les procurer plusieurs possibilités :

### 1° - En téléchargement

Vous pouvez télécharger gratuitement les fiches randonnées des 2 circuits de la commune à partir de notre site internet [www.chateau-thebaud.fr](http://www.chateau-thebaud.fr) :

- Circuit du Chant des 3 Ruisseaux
- Circuit du Bois Joli



Par ailleurs, l'ensemble des 9 fiches sont téléchargeables sur le site internet de la Communauté de communes Sèvre, Maine & Goulaine [www.cc-sevre-maine-goulaine.fr](http://www.cc-sevre-maine-goulaine.fr)

### 2° - Dans les points de vente

Les fiches sont en vente au prix de 0,50 €. Tarif spécial de 4€ les 9 fiches au siège de la Communauté de communes à la Haye Fouassière et dans les 3 bureaux de l'Office de Tourisme du Vignoble de Nantes à Clisson, Vallet et le Loroux-Bottreau.

## SEMAINE BLEUE

Rappel Semaine Bleue du lundi 15 au dimanche 21 octobre 2012

Les points forts :

- Mercredi 17 octobre : la randonnée sur le circuit du Bois Joli : départ 9 h, salle du Bois de la Haie
- Samedi 20 octobre : spectacle-concert de variété au Quatrain
- Dimanche 21 octobre la pièce de théâtre « Blanches » au Quatrain à Haute-Goulaine

Ne pas oublier de réserver à l'aide du bulletin d'inscription inclus dans le prochain journal communautaire.



Bruno Beillevaire Service

Maintenance Mécanique & Hydraulique

TP Naval & Industrie

St Martin - 44690 Château-Thébaud - Tél./Fax : 02 40 06 52 73

beillevaire.bruno@neuf.fr 06 60 96 19 65



Diffusion France Maintenance

Cuisines professionnelles

41 Les Bauches - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Tél. 02 40 06 55 09 - Fax. 02 40 06 58 25

E-mail : dfm-cuisines@wanadoo.fr

PEINTURE - VITRERIE - PAPIERS PEINTS



Revêtements Sols et Murs - Ravalement

Michel

DOUILLARD

02 40 06 50 84

26 Les Montys - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

SARL DOUSSIN

- Etanchéité • Ravalement de façades
- Isolation thermique par l'extérieur
- Démoussage des toitures

Christophe DOUSSIN 02 40 06 56 46

ZA La Basse Poterie - 4, rue du Bois Simon - 44690 CHATEAU-THÉBAUD

sarldoussinchristophe@laposte.net



Tous Travaux d'Electricité

Christian GUICHET

Vente d'électroménager

Tél. : 02 40 06 55 25 - Fax : 02 28 21 30 49

n°12 La Blanchetterie 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

e-mail : install.service@wanadoo.fr

S.A.R.L. JAUMOILLÉ



- Rénovation
- Neuf
- Ravalement de façade traditionnelle & chaux naturelle
- Couverture tuile
- Cuves à vin

8 rue du Bois Simon  
Z.A.C. de la Basse Poterie  
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Maçonnerie - Génie civil

Tél. : 02 40 33 57 62 / Fax : 02 40 06 53 61

THEBAUD Ongles

Onglerie à domicile

Pose de gel sur ongle naturel, rallongement ou capsule... French, manucure simple, pose de vernis, décors, stickers...

Sur rendez-vous : 06 04 65 22 46

E-mail : thebaudz\_ongles@str.fr

44690 Chateau-Thébaud

Beauté des mains et des pieds

N'hésitez plus...

PEUGEOT

Garage DABIN s.a.r.l.

Agent PEUGEOT

Vente neuf et occasions  
Mécanique - Carrosserie - Peinture  
Pièces détachées  
Dépannage - Remorquage 24h/24h  
Atelier ouvert 6 jours sur 7

Z.A. La Basse Poterie 44690 CHATEAU-THÉBAUD

Tél. : 02 40 06 50 79  
Fax : 02 40 06 56 41

BRIC FRUIT

Une Société de Fruite

Pressade, la passion du fruit...

bio bio bio

PRESSADE

Bricfruit S.A.S • RN 137 • La Jaunaie  
44690 CHÂTEAU THÉBAUD  
Tél (33) 02 40 33 55 55 • Fax (33) 02 40 03 81 36 • www.pressade.fr

BJ AUTO ECOLE

Formations : permis B, AAC  
permis moto, BSR, permis 1 €

Aigrefeuille sur Maine  
Château Thébaud  
Geneston  
Le Bignon  
La Planche  
Vertou

06 16 79 23 91

LECHOIX FUNERAIRE

Ets ARNAUD

Obsèques  
Marbrerie  
Prévoyance  
Fleurs

Rue de la Fontaine - Cailin (Route de Nantes) - 44190 CLISSON  
Tél. 02 40 03 90 20

Bar - Restaurant



35 rue du Pot Gris  
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

Ouvert tous les midis  
du lundi au vendredi

Week-end sur réservation  
pour les groupes

- Pizzas sur place ou à emporter le vendredi soir
- Plats à emporter tous les jours
- Traiteur

Tél. 02 40 06 52 50  
lepancoupe@orange.fr



Fabricant de mortiers industriels  
(enduits de façade, colles à carrelage, mortiers techniques)  
Leader mondial dans sa catégorie

Parc d'Activités du Butay - 2 rue des Noisetiers  
44690 Château-Thébaud



Les Jardins  
FRUITIERS  
Jean CHEREAU

Le Rafflay  
CHATEAU THEBAUD

VENTE À L'EXPLOITATION

Tél. 02 40 06 53 64

S.A.R.L.



Cuisine  
Salle de bains  
Placard  
Parquet  
Lambris

Intérieur  
Extérieur  
Neuf & Rénovation

3, Brairon  
44690 Château-Thébaud

Bois  
Alu  
PVC

Tél : 02 40 33 57 29



PLOMBERIE / CHAUFFAGE / AEROTHERMIE / RAMONAGE  
INSTALLATION DE SALLE DE BAIN DE A À Z

(cloison sèche, faïence, carrelage, sanitaire...)

02 40 04 33 96

ZA la Basse Poterie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

06 75 62 22 86 - E-mail : mouille.sarl@orange.fr

Daniel METAIS- 06 80 68 79 28  
"La Blanchetterie" - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD  
Tél. : 02 40 06 57 99 - Fax : 02 40 06 57 03  
Courriel : mdmtransport@orange.fr

Artisan Menuisier Ebéniste **Menuiseries**  
**ROCHETEAU Laurent** *neuf et rénovation*  
**DA SILVA FERREIRA**

> bois, pvc, alu  
> agencement  
> cuisines  
> parquets lambris  
> portails - clôtures  
et motorisations

5, impasse des Lilas  
44690 CHÂTEAU-THÉBAUD  
Tél : 02 40 06 57 58  
E-mail : dasilvaferreirarocheteau@orange.fr - menuiserie-rocheteau-laurent.com

INTERNATIONAL FRANCE  
19 LES MONTYS  
44690 CHÂTEAU THÉBAUD  
TEL. 02 40 06 56 00  
FAX 02 40 06 57 97  
PORT. 06 80 43 00 23

**EPS 44** SARL  
Electricité - Plomberie  
Sanitaire - Chauffage  
Ventilation - Aérothermie  
NEUF - RENOVATION - DEPANNAGE  
TEL/FAX 02 40 33 57 99  
La Pouvellerie - 44690 CHÂTEAU-THÉBAUD

5, avenue de Nantes  
44140 Aigrefeuille sur Maine  
Tél. 02 40 06 61 21  
www.mma.fr  
E-mail : cabinet.cornerais.aigrefeuille@mma.fr

Emplacement offert par les Notaires de Vertou



Henri-Xavier POSTEC  
Michel MORAT  
Arnaud AUDRAIN  
Olivier CAPELLE

13 rue de l'Île de France - B.P. 22-21  
44122 Vertou Cedex  
Tél. 02 51 71 25 25  
scppama@notaires.fr

Laurent DEJOIE  
Antoine DEJOIE  
Valérie DEJOIE  
Pierre-Frédéric FAY  
Evelyne COGNACQ



Rue de la Garenne - B.P. 2213 - 44122 Vertou Cedex  
Tél. 02 40 80 08 08 - Fax 02 40 33 18 35  
E-mail : dejoie.fay.vertou@notaires.fr



Bulletin imprimé par IMPRIMERIE 2000  
à Vieillevigne et Vallet

Tél. 0820 222 264

Les imprimés administratifs

Les imprimés publicitaires

L'habillage véhicules

La signalétique